Sur la trace des Hevètes dans la Broye fribourgeoise

Autor(en): **Ruffieux, Mireille / Murray, Curtis / Vigneau, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **2 (2000)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-388992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mireille Ruffieux
Curtis Murray
Henri Vigneau
Michel Mauvilly

Plusieurs sites à vocation funéraire ou domestique de La Tène finale ont été mis au jour lors des fouilles effectuées sur le tracé de l'autoroute A1 dans la Broye fribourgeoise. Ces nouvelles découvertes apportent un peu de sang neuf au sein d'un corpus documentaire lacunaire et le plus souvent ancien.

Sur la trace des Helvètes dans la Broye fribourgeoise

Le Deuxième âge du Fer, appelé aussi époque de La Tène en référence au site éponyme situé à la sortie de la Thielle (lac de Neuchâtel), s'étend du milieu du Ve siècle av. J.-C. à l'installation des Romains dans nos contrées, soit vers la dernière décennie du Ier siècle avant notre ère. Concernant cette période, nous disposons d'un précieux outil de travail, à savoir la synthèse de G. Kaenel qui propose un état de la question à la fin des années huitante[1]. Si cette étude porte en premier lieu sur les sépultures de la Suisse occidentale, elle énumère également les vestiges de nature différente découverts dans cette même aire géographique. Pour l'époque de La Tène finale (environ entre 150 et 15 av. J.-C.) dans la région des Trois Lacs, le corpus des découvertes était plutôt modeste: de rares sépultures, deux ou trois habitats aux caractères bien tranchés[2], un ouvrage d'art (le pont de Cornaux/Les Sauges NE), et des dépôts à caractère probablement cultuel provenant des sites de La Tène NE et de Port BE. C'est dans cet espace documentaire à peine esquissé que viennent notamment s'insérer les récentes découvertes réalisées sur l'A1 dans la Broye fribourgeoise (fig. 1, 2 et 15). En outre, ces dernières ont le mérite de concerner non seulement la sphère domestique mais également le domaine funéraire.

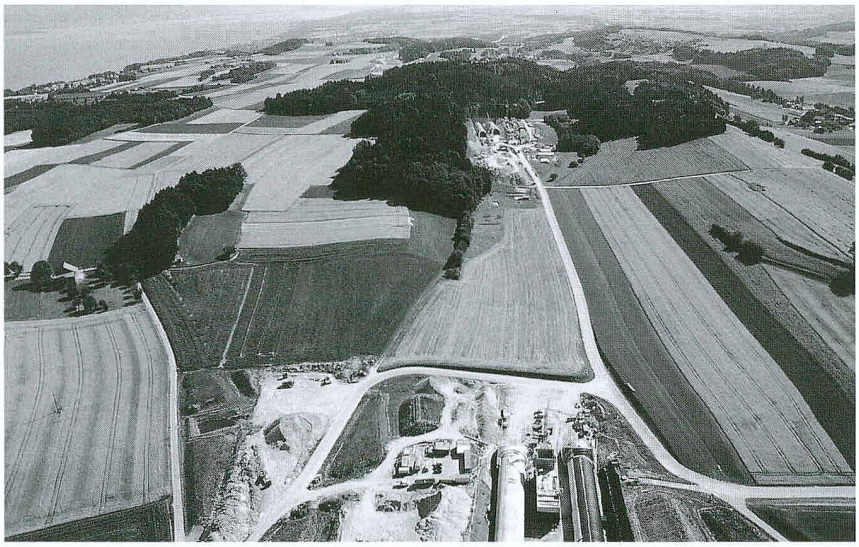

Fig. 1 La région broyarde avec l'autoroute en construction

«Le monde des vivants»

Pour la période de La Tène finale, cette expression générique trouve d'autant plus tout son sens que grâce aux textes antiques, nous disposons d'une mémoire écrite, et que d'un total anonymat, les lieux, les sites, les hommes prennent visage. Dans ses fameux et non moins subjectifs commentaires sur «La guerre des Gaules», Jules César fait grand cas des Helvètes, en nous décrivant la manière dont ce peuple se met en marche et ses tribulations. En quelques mots, il nous esquisse l'organisation du peuplement sur le Plateau suisse avec un habitat très hiérarchisé: «...ils mettent le feu à toutes leurs villes (oppida) – il y en avait une douzaine –, à leurs villages (vici) – environ quatre cents – et aux maisons isolées (aedificia)...)»[3]. Or, comme nous l'avons vu précédemment, notre connaissance très relative des habitats dans cette région se limitait principalement aux oppida, villes fortifiées jouant un rôle économique important. Les sondages systématiques effectués notamment sur le tracé des autoroutes A1 et A5 ont permis la découverte d'habitats plus modestes et de types différents à Cuarny/La

1 Kaenel, G., Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures, CAR 50, 1990.

2 Deux oppida, le Mont-Vully et Gressy/Sermuz, et un habitat ouvert, Yverdon-les-Bains.

3 Caes., Gall. I,3,1 et I,5,2-3.

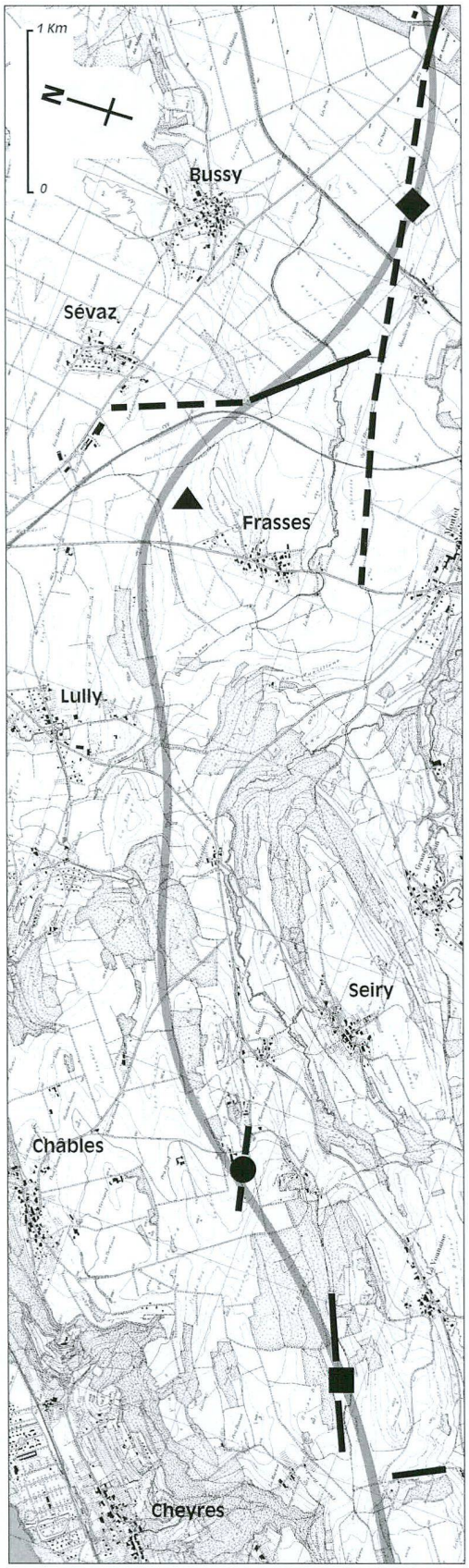

Fig. 2 Les sites de La Tène finale et les voies romaines sur le tracé de l'autoroute A1 dans la Broye fribourgeoise; trait continu: tracé de route fouillé; traitillé: tracé de route supposé

◆ Cugy/Les Combes
▲ Frasses/Les Champs Montants
● Châbles/Les Biolleyres
■ Cheyres/Roche Burnin

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie (BA002259)

Maule VD, Onnens/Praz Berthoud VD, Morat/Combette et Courgevaux/Le Marais, mais également à proximité d'Estavayer, comme à Cugy/Les Combes et à Cheyres/Roche Burnin. Ce sont ces deux derniers sites qui feront maintenant l'objet de notre présentation.

Cugy/Les Combes

Le site de Cugy/Les Combes occupe le sommet et le flanc d'une butte morainique peu élevée sise à l'extrémité de la vallée de la Broye. Cette butte émerge au-dessus de la plaine, où des zones de marais sont recensées à différentes périodes. En raison d'un calendrier des travaux chargé, le site n'a pu faire l'objet que d'une campagne de sondages à la pelle mécanique[4], suivie d'une fouille limitée et d'une surveillance renforcée des travaux. Une quinzaine de structures qui, chronologiquement, s'échelonnent du Bronze final à l'époque romaine, ont été découvertes et documentées. C'est la structure 1 (fig. 3), fouillée en été 1996, qui retiendra ici notre attention. Découverte à 0,40 m environ sous la surface du sol, cette structure est orientée NE/SW. Elle mesure 1,70 m sur 1,10 m et se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire dont les angles sont légèrement arrondis. Creusée dans un sable jaune morainique, elle connaît plusieurs phases de remplissage. La première se compose d'un sédiment sableux brun foncé comprenant de nombreux tessons de céramique, charbons de bois et points de sédiment rubéfié associés à quelques galets de petite taille. Cette couche est surmontée dans la partie orientale de la fosse d'une lentille morainique de couleur jaune à beige. Enfin, la structure est scellée par un sable limoneux brun-gris, peu graveleux. L'unique perturbation qui l'a affectée est d'origine animale (terrier visible dans la partie ouest).

A l'intérieur de cette fosse ont été découverts une centaine de tessons appartenant à six vases dont le degré de fragmentation est très variable. Alors que deux individus ne sont représentés que par un seul tesson, un fragment de bord dans les deux cas, 30 à 50% des autres vases ont pu être remontés. Deux écuelles à bord rentrant (fig. 4.1-2), un tonnelet (fig. 4.3) et un bord, appartenant probablement à une bouteille ou à un pot, sont caractérisés par une pâte fine, tournée, de couleur grise à gris-beige. Les deux derniers vases, qui se distinguent du lot précédent par leur pâte, sont des pots ornés de lunules

4 Les sondages et la fouille ont été réalisés sous la direction de M. Bouyer, assisté de D.V. Banateanu et K. Kanellopoulos.

Deuxième âge du Fer	La Tène ancienne	LT A LT B1 LT B2	450 av. J.-C.
	La Tène moyenne	LT C1 LT C2	280 av. J.-C.
	La Tène finale	LT D1 LT D2	150 av. J.-C.
Epoque romaine			15 av. J.-C.

Les macrorestes végétaux de Cheyres et de Cugy

Neuf échantillons parmi les plus riches de chaque secteur de la fosse de Cheyres/Roche Burnin ont été examinés, représentant au total 15,15 litres de sédiment (volume saturé en eau). Les échantillons sont très riches en restes botaniques bien conservés, entièrement ou partiellement carbonisés (en moyenne 1072 restes/litre). La composition des échantillons est semblable sur l'ensemble de la fosse. L'orge vêtue (Hordeum vulgare) domine, mêlée à d'autres céréales, notamment l'épeautre (Triticum spelta), l'amidonnier (Triticum dicoccum), l'avoine (Avena sativa) et le millet (Panicum miliaceum). En plus des grains, d'autres parties de l'épi, comme les fourches d'épillets et les glumes, sont présentes en grand nombre. Parmi les légumineuses cultivées, la lentille (Lens culinaris) est attestée, alors que l'identification de la vesse (Vicia cf. ervilia) reste incertaine (seule une demi-graine a été trouvée). Les fruits et graines d'adventices des cultures céréalières, dont 40 espèces ou groupes d'espèces ont été identifiés, sont abondants dans les échantillons. Pour libérer les grains de l'orge vêtue (ainsi que d'autres céréales identifiées dans les échantillons de Cheyres), deux battages successifs sont nécessaires: le premier sépare l'épi en épillets, le second libère les grains de leur enveloppe. La composition des échantillons montre que la fosse de Cheyres/Roche Burnin contenait une provision d'orge sous forme d'épillets avec un certain nombre d'autres plantes cultivées et adventices. Cette forme d'entreposage a l'avantage de protéger les grains contre les ravageurs, mais leur utilisation nécessite encore un battage et certainement un tri des graines contaminantes.

Sept échantillons d'une fosse analogue à Cugy/Les Combes ont été examinés, comprenant en tout 7,8 litres de sédiment (volume saturé en eau). Les échantillons sont moins riches qu'à Cheyres (en moyenne 260 restes/litre) et l'état de conservation est moins bon. Le blé nu (Triticum turgidum/durum/aestivum) est la céréale dominante. Des grains d'orge vêtue (Hordeum vulgare) et d'avoine cultivée ou sauvage (Avena sp.) sont présents en petit nombre. Les déchets de battage sont rares dans les échantillons et pour la plupart trop mal conservés pour être déterminés. Les légumineuses sont représentées par la fève (Vicia cf. faba), identifiée avec des réserves. Les restes de plantes adventices sont rares et seuls sept à huit espèces ou groupes d'espèces ont été identifiés.

Contrairement aux céréales vêtues, les grains du blé nu sont directement libérés par le battage des épis. En raison du nombre restreint de restes de battages et d'adventices, la fosse de Cugy contenait vraisemblablement une provision de blé nu sous forme de grains prêts à l'emploi.

Ch. Brombacher et D. Martinoli

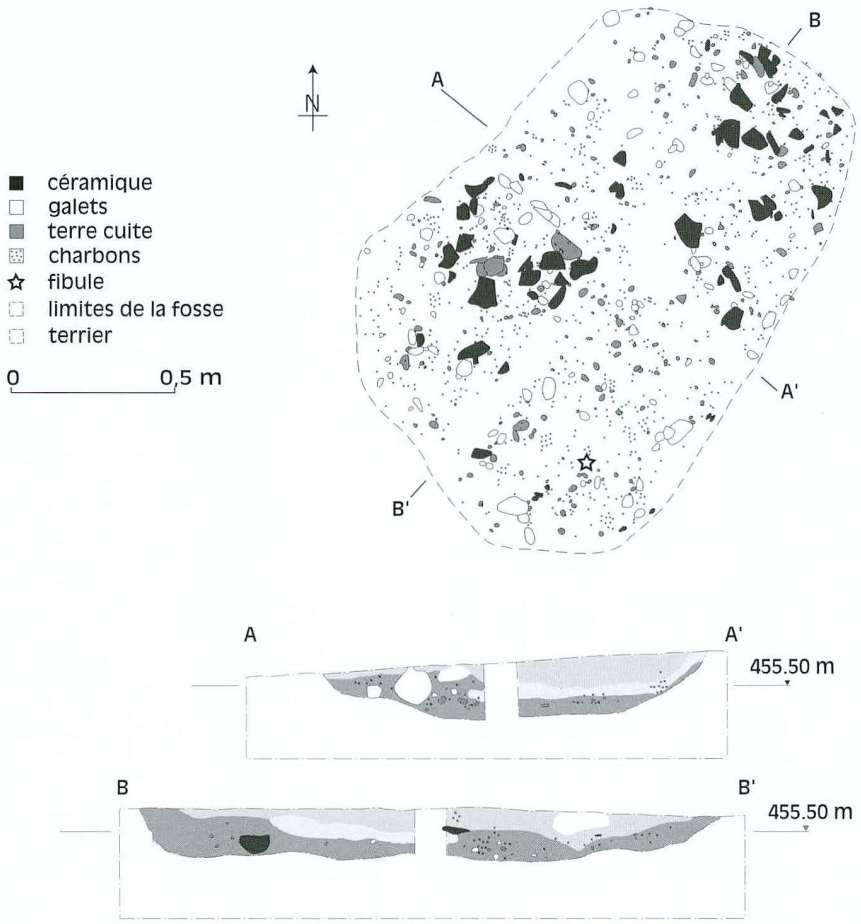

Fig. 3 Cugy/Les Combes: plan et coupes de la structure 1

(fig. 4.4-5). Par ailleurs, la céramique est concentrée presque exclusivement dans les quarts est et ouest de la structure.

La datation C14 obtenue pour cette fosse – Ua 11442: 2135±70 B.P. ou 370 BC-10 AD Cal. 2 sigma (95,4%) – s'accorde bien avec le résultat de l'analyse chrono-typologique de la céramique. Les décors de lunules impressionnées se retrouvent sur des pots ovoïdes ou à épaulement plus ou moins marqué du Deuxième âge du Fer. Ainsi, ce type de décor est attesté sur plusieurs sites LT D1 tels le pont de Cornaux/Les Sauges, l'enceinte quadrangulaire de Marin/Les Bourguignonnes, la tombe 8 de Berne/Engehalbinsel-Thormannmätteliweg ou le site de Ber-

Les macrorestes de Cugy/Les Combes et de Cheyres/Roche Burnin

Plantes cultivées	Cheyres	Cugy
Avoine (Avena sativa)	X	
Orge vêtue /Hordeum vulgare)	XXX	X
Millet (Panicum miliaceum)	X	
Amidonnier (Triticum dicoccum)	X	
Epeautre (Triticum spelta)	X	
Blé nu (Triticum turgidum/ durum/aestivum)		XXX
Lentille (Lens culinaris)	X	
Vesse cultivée (Vicia cf. ervilia)	X	
Fève (Vicia cf. faba)		X

ne/Engemeistergut. On le retrouve également à Yverdon-les-Bains (Horizons B et C, milieu du IIe siècle av. J.-C.)[5]. Cependant, on observe une certaine hétérogénéité de ces pots au niveau de leur pâte, du façonnage et dans la forme elle-même. Enfin, le sens des lunules et le nombre de rangées varient aussi.

Les écuelles à bord rentrant, façonnées à la main ou au tour, sont attestées sur le site LT D1 de Bâle/Gasfabrik[6]. La même forme, en pâte grise fine, traverse tous les horizons d'Yverdon (LT C2 à LT D2)[7]. Sur ce même site, les tonnelets, souvent peints, sont attestés à LT C2 déjà; on les trouve également, avec diverses variantes, à Bâle/Gasfabrik. Une datation LT D1 pour l'ensemble du matériel céramique peut donc être retenue.

A l'intérieur de cette fosse figurent aussi quelques graines carbonisées de céréales ainsi que des fragments de sédiment rubéfié. Enfin, un objet découvert parmi les tessons de céramique est indubitablement «anachronique». Il s'agit d'une fibule en bronze à pied décoré (type Fusszierfibel de Mansfeld). L'arc est orné de stries longitudinales et transversales alors qu'une pastille d'ambre ou de corail était probablement fixée sur le pied. Le ressort devait s'enrouler sur un axe en fer. Typologiquement, cette fibule est datée du Hallstatt final. Elle a donc été fabriquée près de 400 ans avant la céramique retrouvée à l'intérieur de la même fosse.

Compte tenu de la surface restreinte qui a été explorée et des phénomènes d'érosion constatés, il nous est impossible de remettre cette structure au sein de l'habitat et même de proposer une caractérisation précise de ce dernier. Cependant, la situation topographique en bordure de dépression, qui n'est pas sans rappeler celle du site de Courgevaux/Le Marais, ne va pas à l'encontre d'un habitat assez vaste.

Cheyres/Roche Burnin

Le cadre est quelque peu différent à Cheyres/Roche Burnin[8], puisque les quelques structures appartenant à La Tène finale sont localisées sur le flanc nord-ouest d'une petite vallée étroite et allongée qui ne permet donc pas un grand développement de l'habitat. En fait, une fosse présentant certaines analogies avec celle de Cugy retiendra plus particulièrement notre attention (fig. 5).

Sa forme et ses dimensions sont quasiment identiques, soit 1,60 sur 1,20 m. Par contre, son orientation NW/SE est différente. Conservé sur moins d'une dizaine de centimètres, le remplissage de cette fosse la distingue également de la précédente par l'absence de vestiges céramiques et par la présence d'un véritable tapis de graines carbonisées qui donnent une coloration noirâtre au sédiment. Si ces graines sont visibles sur toute la surface, elles forment cependant une concentration particulièrement forte au nord-ouest de la structure. Dans la partie sud-ouest, le sédiment est légèrement rubéfié.

Faute de matériel archéologique, l'attribution de cette structure à La Tène finale se fonde sur le résultat d'une datation C14[9] obtenue sur les graines de céréales. Certes, la fourchette déborde partiellement sur La Tène moyenne, mais les fortes analogies morphologiques avec la fosse de Cugy/Les Combes font pencher en faveur d'un certain degré de contemporanéité. Quant à la fonction de ces deux structures, leur faible profondeur ne paraît pas compatible avec une utilisation en tant que silo et l'absence de vestiges de construction, tels des trous de poteau, exclut la présence à cet endroit d'un grenier. En outre, bien que les graines soient carbonisées et que le sédiment soit par endroits légèrement rubéfié, la quantité relativement

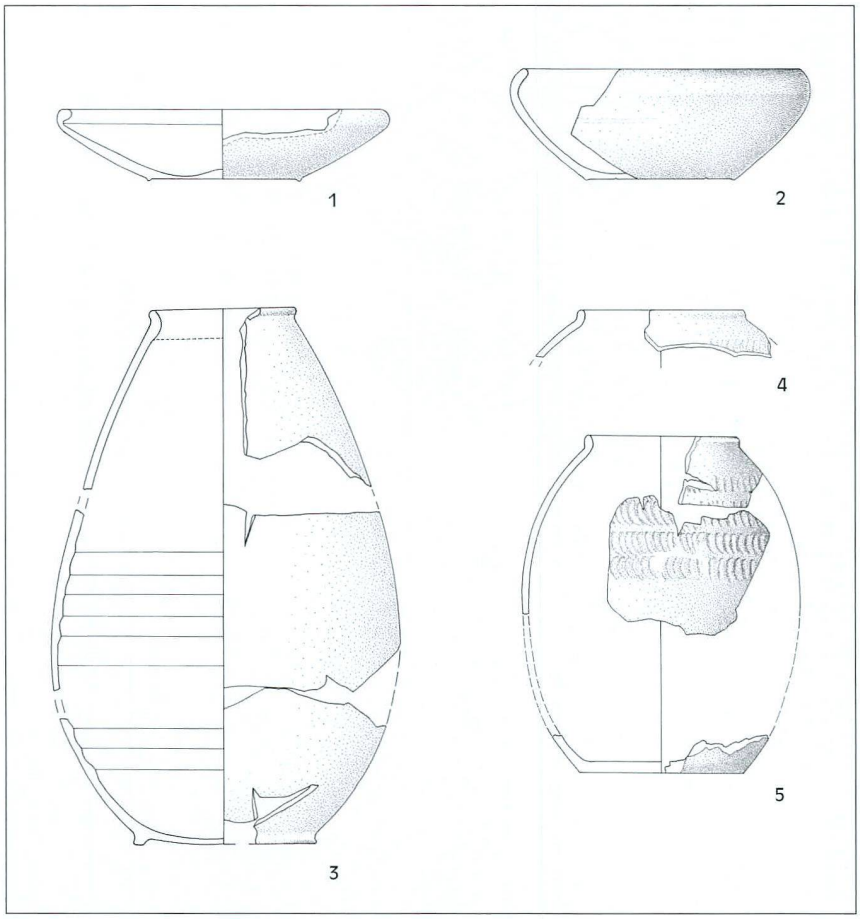

Fig. 4 Cugy/Les Combes: pièces céramiques remarquables de la structure 1 (1:4)

5 Schwab, H., Archéologie de la 2e correction des eaux du Jura 1: Les Celtes sur la Broye et la Thielle, (AF 5), 1989, fig. 108.77 et 110.77-79; Arnold, B., L'enceinte quadrangulaire de Marin-Les Bourguignonnes, in Curdy, Ph. et al., Les Celtes dans le Jura, Catalogue d'exposition, Yverdon-les-Bains, 1991, 114-116; Müller, F., Latènezeitliche Grabkeramik aus dem Berner Aaretal, JbSGUF 79, 1996, Taf. 14.63; Bacher, R., Bern-Engemeistergut. Grabung 1983, Bern, 1989, Taf. 2.36-42; Curdy, Ph. et al., Eburodunum vu de profil: coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains, VD, Parc Piguet, 1992, ASSPA 78, 1995, pl. 3.44 et pl. 4.64-65.

6 Furger-Gunti, A. und Berger, L., Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik, (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7), Derendingen, 1980.

7 Curdy, Ph. et al. 1995, op. cit., 25.

8 Fouille réalisée en été 1997 sous la direction de G. Margueron et de M. Mauvilly.

9 Ua-13050: 2125±65 B.P., soit 370 BC-10 AD Cal. 2 sigma (95,4%).

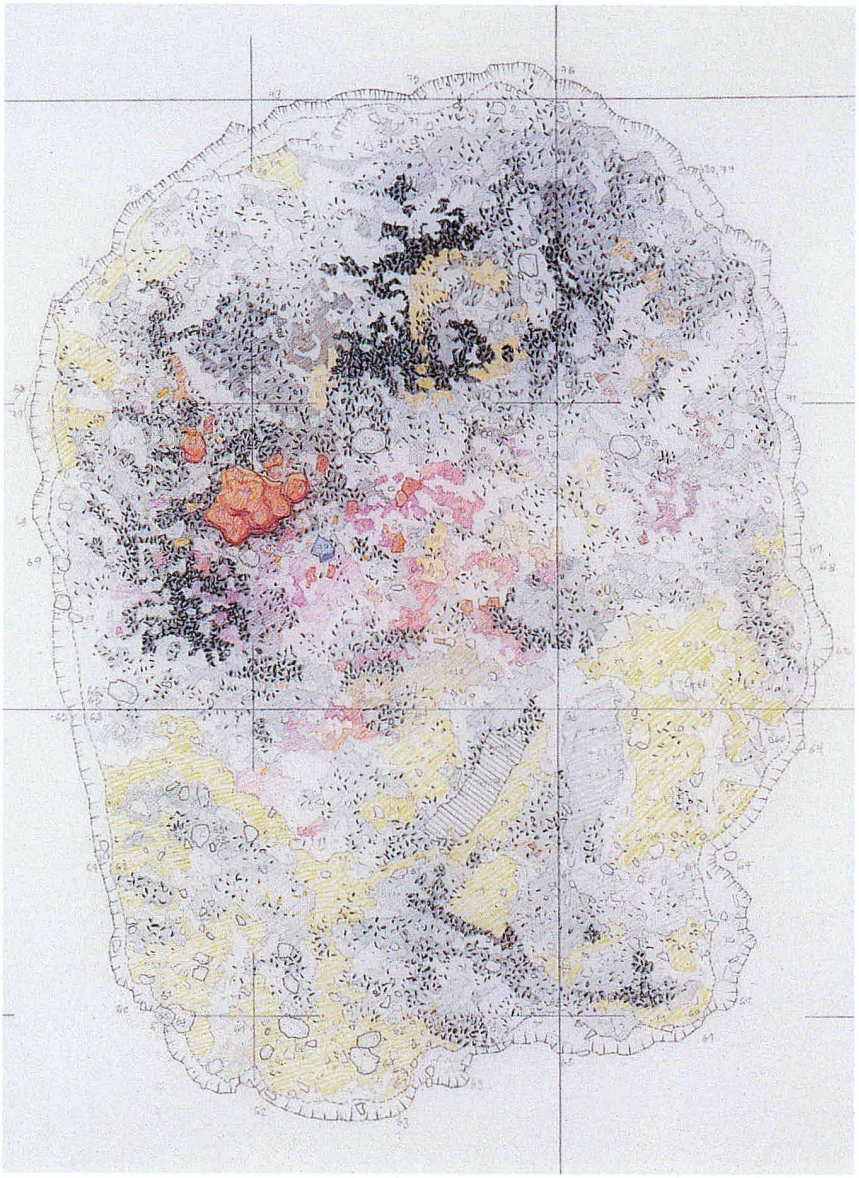

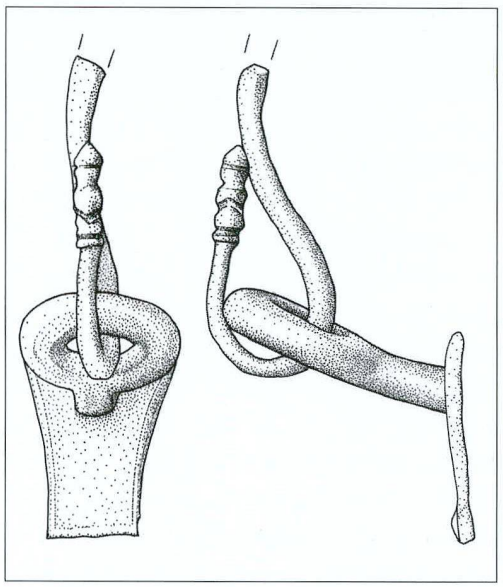

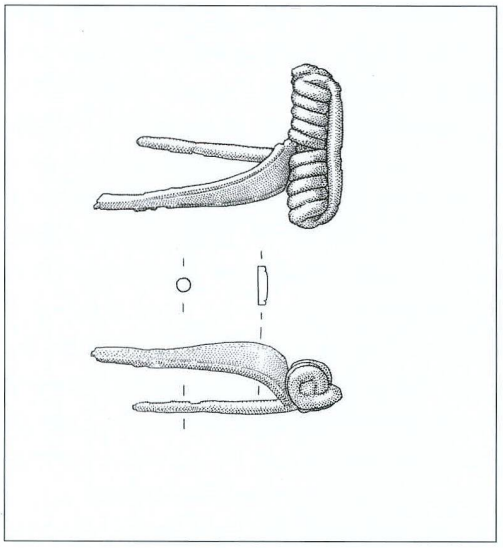

faible de charbon ne permet pas d'envisager un foyer ou une source de chaleur de forte intensité. En fait, l'hypothèse d'une utilisation comme aire de grillage paraît la plus séduisante, en tout cas pour la fosse de Cheyres. Cette dernière contient en effet une forte proportion d'orge vêtue dont l'utilisation nécessite encore un battage, afin de libérer les graines de leur enveloppe. Le décorticage des graines est facilité par le grillage, technique qui a été mise en exergue sur des sites contemporains, comme par exemple sur la ferme gauloise de Jaux/Le Camp du Roi (F, Oise)[10]. Les graines de blé nu majoritairement présentes dans la structure de Cugy sont par contre prêtes à l'emploi.

De toute manière, même si la question de l'utilisation exacte de ces deux structures n'est que partiellement élucidée, il ne fait aucun doute qu'elles appartiennent à un complexe domestique dont nous discuterons plus loin la qualité.

Fig. 5 Cheyres/Roche Burnin: structure 36 (L.: 1,60 m); en noir: les graines de céréales

Fig. 6 Frasses/Les Champs Montants: anse en bronze (tombe 6) (1:1)

Fig. 7 Frasses/Les Champs Montants: fibule en bronze, variante du type de Nauheim (tombe 7) (1:1)

Fig. 8 Frasses/Les Champs Montants: tombe 2 en cours de fouille

10 Malrain, F. et al., Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole: Jaux «Le Camp du Roi» (Oise), Revue archéologique de Picardie 3/4, Amiens, 1996, 245-306.

«Le monde des morts»

La fouille et l'étude des vestiges funéraires constituent certainement le domaine où l'archéologue se trouve confronté avec le plus d'acuité à la situation incontournable du sujet devant analyser et disséquer son propre reflet sans aucune possibilité d'objectivité. En effet, notre propre approche de la mort, les relations individuelles que nous entretenons avec elle, ainsi que la cosmologie que notre culture judéo-

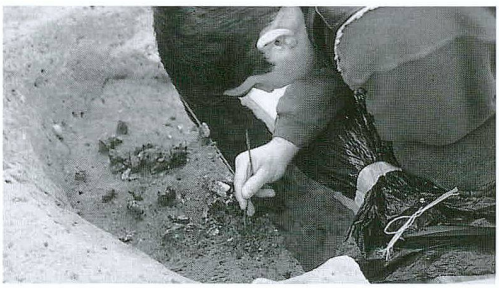

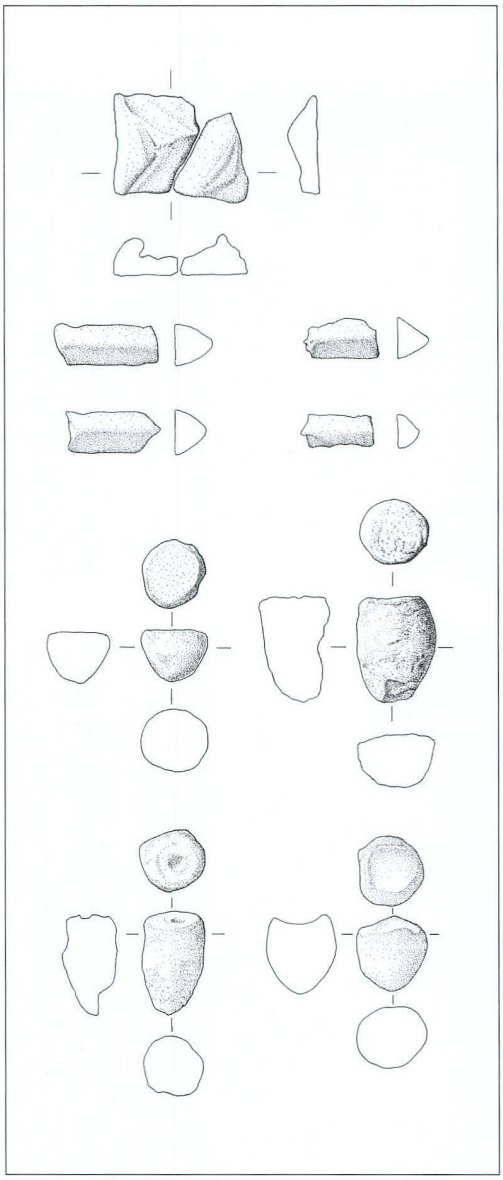

Fig. 9 Frasses/Les Champs Montants: tombe 4, moitié ouest

Fig. 10 Frasses/Les Champs Montants: objets en argile cuite (tombe 6) (1:2)

chrétienne nous a léguée, sont autant de facteurs qui influencent notre interprétation des «signes» que les pratiques funéraires ne manquent pas de véhiculer. De plus, il s'agit d'un domaine de la recherche archéologique jouissant d'un prestige certain, qui a donc depuis longtemps focalisé l'attention des chercheurs. Mais bien trop souvent, les archéologues ont repéré, décrit et analysé les structures sans véritablement se demander s'ils ne laissaient pas échapper la «vivante», fragile et frémissante histoire individuelle et collective qu'elles renferment. En effet, il est indubitable que le choix du lieu d'implantation d'une nécropole, son organisation interne, ou les rites usités ne sont pas neutres et qu'ils forment une partie du champ sémantique distinctif d'une communauté.

Dans le cadre de cette étude préliminaire, à travers les nécropoles de Frasses/Les Champs Montants et de Châbles/Les Biolleyres, nous nous offrons de proposer quelques énoncés permettant de lever une partie du voile recouvrant le visage de la culture de La Tène finale dans notre région.

La nécropole de Frasses/Les Champs Montants

Elle a été implantée sur le flanc nord d'une butte morainique qui émerge nettement du paysage et qui est encadrée par plusieurs zones dépressionnaires anciennement marécageuses. Le choix du site paraît bien procéder d'une volonté de «dominer» un assez vaste espace avec en arrière-fond une nette impression d'ouverture. Ce sentiment prend d'autant plus de valeur que la vallée se développant en contrebas constitue un couloir naturel de circulation de premier ordre[11], dans le prolongement de la plaine de la Broye.

Mais curieusement, si la zone géographique sélectionnée est largement ouverte et étendue, l'espace imparti à la nécropole, ne dépassant pas 80 m², est modeste. De plus dans cette zone, la fouille systématique de plus de 1600 m² n'a révélé aucun aménagement particulier du sol. Une absence de délimitation de la zone funéraire paraît donc de mise. La nécropole comprend dix sépultures (fig. 8 et 9) réparties en trois ensembles distincts, dotés respectivement d'une, quatre et cinq tombes. La situation de la tombe 8, isolée à environ cinq mètres des deux autres groupes, mérite une attention particulière. Elle dénote une volonté certaine d'organisation interne de la nécropole dont le sens, dans l'état actuel de nos recherches, nous échappe encore. Il en va de même pour la compréhen-

11 Cette vocation a d'ailleurs été prise en compte par les aménageurs de l'époque romaine pour développer leur réseau routier. Voir notamment Boisaubert, J.-L. et al., Le Canton de Fribourg et les Grands Travaux: l'exemple de l'A1 dans la Broye, AS 21, 1998, 85-89.

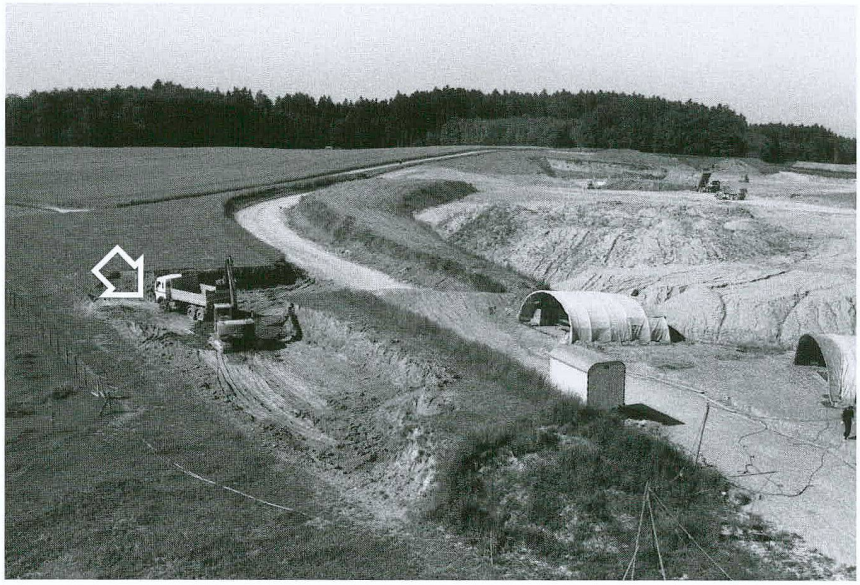

Fig. 11 Châbles/Les Biolleyres: emplacement du site

Fig. 12 Châbles/Les Biolleyres: tombes 8B (au premier plan) et 8A

sion des relations entre la zone sépulcrale proprement dite et la grande fosse rectangulaire (1,50 x 0,80 m) aux parois fortement rubéfiées, manifestement contemporaine[12], qui est localisée une dizaine de mètres à l'est des tombes. La fonction exacte de cette structure reste également énigmatique pour l'instant.

Le rite de l'incinération est exclusif. A l'exception de la fosse sépulcrale 6 qui est rectangulaire (1,10 x 0,75 m), les autres s'inscrivent plutôt dans un cercle ou un ovale dont les diamètres oscillent entre 0,60 et 0,80 m. Le remplissage des tombes, relativement standardisé, est constitué de très nombreux fragments d'os calcinés, de charbons souvent centimétriques et de nodules de sédiment rubéfié, enrobés dans une matrice de limon sableux cendreux gris-brun foncé à noir. Les parois des fosses sont légèrement évasées et à fond concave, à l'exception de la tombe 6 qui se singularise par des parois verticales et un fond plat. Il n'existe aucune trace de rubéfaction des parois ou des fonds de ces fosses. Enfin, un contenant en matériaux périssables est supposé pour plusieurs des tombes.

Concernant le mobilier funéraire, une indigence quantitative est de mise. Par contre, les quelques pièces découvertes présentent un intérêt qualitatif certain. Le mobilier de la tombe 6 illustre parfaitement ce propos. En effet, outre un fragment de fibule en bronze, il comprenait la moitié d'une anse décorée en bronze avec son attache qui appartenait vraisemblablement à un seau (fig. 6), un objet composite formé par l'assemblage de trois pièces en bronze ou en fer, qui s'apparente à un fermoir, et les restes fortement déformés par le feu d'un objet en verre (bracelet?). Parmi le reste du mobilier découvert dans certaines des autres sépultures, nous signalerons quatre minuscules fragments d'or (tombes 3 et 8) et un autre fragment de fibule en bronze (tombe 7) (fig. 7). Plusieurs pièces énigmatiques, dont une série de petits objets d'argile cuite modelés (fig. 10), viennent compléter cet inventaire.

Au vu du mobilier, si une distinction grossière entre sépultures «riches» (tombes 6 et 8) et «pauvres» (tombes 3, 4, 9 et 10) peut être proposée, une forte volonté discriminatoire n'est tout de même pas de mise. L'impression dominante est plutôt celle d'une certaine cohésion «sociale» des individus regroupés dans la nécropole. Cette dernière pourrait refléter un groupe bien spécifique de la société celtique de cette époque, à savoir celui «des hommes libres, des propriétaires»[13]. Pour la période de La Tène finale, à la lumière des textes antiques et de la documentation de fouilles disponible dans les régions limitrophes, il est clair que cette hypothèse trouve un écho favorable[14].

La nécropole de Châbles/Les Biolleyres

Lors de la rédaction de cet article, la fouille de ce site venait à peine de débuter. Nous avons malgré tout tenu à l'intégrer dans cette présentation, du fait de son caractère exceptionnel et des précieux compléments d'informations qu'il offre pour la période concernée.

Cette fois-ci la nécropole est localisée sur les flancs d'un petit vallon (fig. 11). Certes, la situation peut sembler moins ostentatoire que pour la nécropole précédente, mais sa position pro-

12 Sur la base d'une datation C14: Ua-12536: 2105±80 B.P., soit 370 BC-70 AD Cal. 2 sigma (95,4%) et d'observations stratigraphiques.

13 Buchsenschutz, O., Les campagnes celtiques à la veille de la conquête romaine: état de la question, in Bayard, D. et Collard, J.-L. (éd.), De la ferme indigène à la villa romaine, Revue archéologique de Picardie n° spécial 11, Amiens, 1996, 9.

14 Bayard, D. et Collard, J.-L., op. cit., 5-8.

prement dite offre en direction du nord-ouest un vaste champ visuel.

Dans l'état actuel des recherches, nous ne connaissons pas le nombre exact de sépultures, ni l'extension de la nécropole, mais au vu des premières données, elle semble plus étendue que celle de Frasses. Les structures repérées sont également différentes (fig. 12): à côté de petites anomalies circulaires ou ovalaires se détachent des structures quadrangulaires (environ 3 x 2 m) entourées d'un petit fossé et pourvues d'un dépôt céramique au centre. Suivant les cas, ces anomalies sont plus ou moins enrichies en paillettes de charbon de bois, accompagnées de fragments d'os brûlés. Cette diversité des structures va de pair avec une plus grande variété du mobilier funéraire. En effet, outre les dépôts d'objets en métal (fibules, bracelets et chaînettes), nous avons également recensé des offrandes de céramiques (tonnelet peint, pot orné d'incisions, etc.) (fig. 14 et 16).

Naturellement, il s'agit là d'un état provisoire de la recherche, mais qui n'empêche néanmoins pas la formulation de quelques hypothèses de travail. C'est ainsi que nous aurions tendance à attribuer les différences existant entre les deux nécropoles à un décalage chronologique. Dans l'état actuel des recherches, c'est pour l'ensemble funéraire le moins exploré, à savoir celui de Châbles, que nous disposons des éléments de datation les plus précis et fiables. En effet, tant le mobilier métallique (fibules de Nauheim, fibules filiformes) (fig. 13) que céramique (tonnelet et pot) renvoient à la première partie de La Tène finale (LT D1). Par contre, pour la nécropole de Frasses, les indices pertinents de datation se limitent principalement à un fragment de fibule, qui pourrait être assimilé à un «prototype» de Nauheim, à ressort bilatéral passablement long et à corde externe (voir fig. 7). Certes, nous disposons également, pour la nécropole de Frasses, de quatre datations C14 mais, compte tenu de leur trop grande imprécision, leur seul mérite consiste à fournir une large fourchette chronologique dont le terminus post quem se situe au début du IVe siècle av. J.-C. et le terminus ante quem au tout début de notre ère. En admettant l'hypothèse d'une «complication» des rites funéraires et en prenant en compte l'introduction de nouveaux types de dépôts, comme celui des vases en céramique, nous sommes tentés de placer l'utilisation de la nécropole de Frasses/Les Champs Montants quelques temps avant celle de Châbles, soit à la fin de La Tène moyenne ou plutôt au début de La Tène finale (LT D1).

Fig. 13 Châbles/Les Biolleyres: lot de fibules filiformes (1:1)

Fig. 14 Châbles/Les Biolleyres: dépôt d'os brûlés et d'objets en métal situé dans l'angle ouest de la tombe 5

Perspectives de recherche

Comme nous venons de le voir, dans ces deux nécropoles, l'incinération a supplanté l'inhumation qui était pourtant l'usage le plus courant à La Tène ancienne et moyenne. Or, une modification de rite funéraire indique certainement un changement dans la perception que l'homme a de la mort et de l'au-delà. Ce changement est si important qu'il pourrait être le signe de l'arrivée sur le Plateau suisse d'un nouveau peuple, les Helvètes, au cours du IIe siècle av. J.-C.[15] et/ou d'influences extérieures, éventuellement méridionales.

15 Kaenel, G., op. cit., 326-327, donne un bref aperçu de la question. La localisation géographique et chronologique des Helvètes, peuple cité par des sources antiques, est controversée.

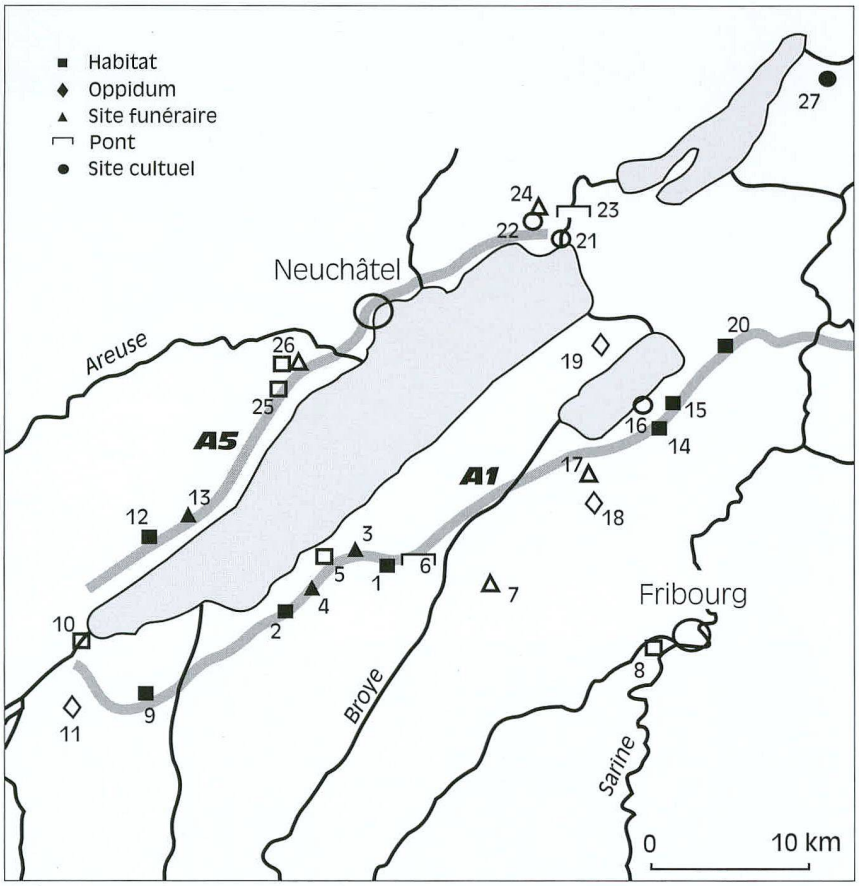

Fig. 15 Principaux sites de La Tène finale dans la région des Trois Lacs; en noir: sites sur les tracés de l'A1 ou de l'A5; en blanc: sites hors tracés;
1 Cugy/les Combes FR
2 Cheyres/Roche Burnin FR
3 Frasses/Les Champs Montants FR
4 Châbles/Les Biolleyres FR
5 Châtillon/La Vuarda FR (?)
6 Payerne/Route de Bussy VD
7 Montagny-Les-Monts FR
8 Posieux/Châtillon-sur-Glâne FR (?)
9 Cuarny/La Maule VD
10 Yverdon-les-Bains VD
11 Gressy/Sermuz VD
12 Onnens/Praz Berthoud VD
13 Concise/Fin de Lance VD
14 Courgevaux/Le Marais 1 FR
15 Morat/Combette FR
16 Meyriez/Merlachfeld FR (?)
17 Avenches/Au Lavoëx VD
18 Bois de Châtel VD
19 Mont-Vully FR
20 Galmiz/Tuschmatt et Riedli FR (?)
21 La Tène NE
22 Marin/Les Bourguignonnes NE
23 Cornaux/Les Sauges NE
24 Saint-Blaise/Châtoillon NE
25 Bevaix/Les Chenevières NE
26 Boudry/Grotte du Four NE
27 Port BE

Mais au-delà de ces problèmes de choix de rites funéraires, d'autres interrogations tout aussi importantes sur les relations existant entre le monde des vivants et celui des morts méritent d'être posées. Au premier rang de ces dernières se situe incontestablement le problème de la représentativité de l'échantillon par rapport au groupe humain concerné. Si les études anthropologiques fournissent quelques pistes, elles restent fragiles et très souvent difficiles à suivre. En outre, la réponse à cette question dépend également de la qualité de la définition des liens entre nécropole et habitat(s). Or, dans le cas des deux nécropoles, les connexions avec d'éventuels habitats restent incertaines. Pour Frasses, l'habitat connu le plus proche est celui de Cugy/Les Combes, distant d'environ deux kilomètres et demi et pour Châbles, il s'agit du site de Cheyres/Roche Burnin qui est éloigné d'un kilomètre et demi. Mais dans l'état actuel des recherches, la caractérisation de ces deux habitats est trop imprécise pour être réellement exploitée. En effet, comme nous l'avons vu, ni la superficie, ni l'importance économique de ces deux sites n'ont pu être établies.

Concernant le devenir de ces sites à la période romaine, leur fortune fut diverse et quelque peu paradoxale. En effet, alors que les deux habitats celtiques n'ont manifestement fait l'objet d'aucune romanisation, les zones occupées par les deux nécropoles vont connaître un nouveau développement avec l'implantation d'établissements romains: un complexe artisanal comprenant carrière de grès coquillier, forge et bâtiments à Châbles[16], et une exploitation agricole à Frasses. Par contre, ils ont tous comme dénominateur commun d'être localisés sur, ou à proximité du tracé d'une voie romaine (voir fig. 2). Un phénomène d'autant plus intéressant que le réseau routier de cette époque s'appuie sur un «lacis» préexistant qui plonge ses racines au cœur de la Protohistoire. Le site de Bussy/Pré de Fond, avec ses structures monumentales hallstattiennes, son pont celtique et son carrefour de routes romaines en constitue l'exemple le plus explicite. Il appartiendra à la recherche à venir, plus précisément à l'heure de la synthèse finale des études sur le tracé de l'A1, d'établir, en tenant compte du plus grand nombre de paramètres, les formes de relations pouvant être légitimement décrites entre ces différents éléments et de proposer leur évolution sous la forme d'une histoire générale. Pour mener à bien cette tâche, il ne faudra bien sûr pas négliger l'importance du jeu décisif des dépendances et des dominances qui ne manquent pas de se tisser entre tous les acteurs d'un même système.

16 Anderson, T. et al., La fabrication de meules en grès coquillier sur le site gallo-romain de Châbles-Les Saux (FR), AS 22, 1999, 182-189.

Pour en savoir plus

Audouze, F. et Buchsenschutz, O., Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, Paris, 1989

Bayard, D. et Collart, J.-L. (éd.), De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du deuxième colloque de l'association AGER tenu à Amiens (Somme) du 23 au 25 septembre 1993, Revue archéologique de Picardie n° spécial 11, Amiens, 1996

Collectif, Age du Fer, (SPM IV), 1999

Curdy, Ph. et al. (éd.), Les Celtes dans le Jura. L'âge du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.-C.), Catalogue d'exposition, Yverdon-les-Bains, 1991

Moscati, S. et al. (dir.), Les Celtes, Catalogue d'exposition, Milan, 1991

Abb. 1 Broyegebiet und Autobahnbau

Abb. 2 Fundstellen der Spätlatènezeit und römische Strassen auf dem Trassee der Autobahn A1 im Freiburger Broyebezirk; ausgezogene Linie: ergrabener Strassenverlauf; gestrichelt: vermuteter Strassenverlauf

Abb. 3 Cugy/Les Combes: Grundriss und Schnitt der Struktur 1

Abb. 4 Cugy/Les Combes: Bemerkenswerte Keramik aus der Struktur 1 (1:4)

Abb. 5 Cheyres/Roche Burnin: Struktur 36 (L.: 1,60 m); schwarz: Getreidekörner

Abb. 6 Frasses/Les Champs Montants: Henkel aus Bronze (Grab 6) (1:1)

Abb. 7 Frasses/Les Champs Montants: Bronzefibel, Variante des Typs Nauheim (Grab 7) (1:1)

Abb. 8 Frasses/Les Champs Montants: Grab 2 während der Freilegung

Abb. 9 Frasses/Les Champs Montants: Grab 4, westliche Hälfte

Abb. 10 Frasses/Les Champs Montants: Gegenstände aus gebranntem Ton (Grab 6) (1:2)

Abb. 11 Châbles/Les Biolleyres: Lage der Fundstelle

Abb. 12 Châbles/Les Biolleyres: Gräber 8B (im Vordergrund) und 8A

Abb. 13 Châbles/Les Biolleyres: Drahtförmige Fibeln

Abb. 14 Châbles/Les Biolleyres: Depot von verbrannten Knochen und Metallobjekten in der Westecke von Grab 5

Abb. 15 Wichtigste Fundstellen der Spätlatènezeit im Gebiet der Jurarand-Seen; schwarz: Fundstätten auf der A1 oder der A5; weiss: Fundstätten ausserhalb des Trasses

Abb. 16 Châbles/Les Biolleyres: In der Mitte des Grabes 5 niedergelegte Keramik-Beigaben

Zusammenfassung

Im Dreiseenland sind die Befunde aus der Spätlatènezeit (ca. 150 bis 15 vor Chr.) eher bescheiden. Die Ausgrabungen entlang dem Trassee der Autobahn A1 haben jedoch die Kenntnisse erweitert. Im Artikel werden zwei Siedlungen und zwei Gräberfelder aus der Gegend von Estavayer-le-Lac vorgestellt.

Die Siedlungen von Cugy/Les Combes und Cheyres/Roche Burnin brachten zwei ähnliche Strukturen zutage. Es handelt sich dabei um rechteckige Gruben von etwa 1,10 x 1,60 Metern mit leicht abgerundeten Ecken. In der Verfüllung der Grube von Cugy befanden sich Holzkohlepartikel, brandgeröteter Lehm und Getreidekörner. Weiter kamen gegen hundert Scherben zum Vorschein, welche zwei Näpfen und einer Tonne aus gedrehtem grauem Ton und zwei Töpfen, verziert mit halbmondförmigen Eindrücken, zugeordnet werden können. Anhand der Keramik und einer C14-Datierung konnte diese Grube in die LT D1 (vgl. Schema S. 43) datiert werden. In Cheyres fand sich keine Keramik. Verkohltes Getreide bildete hingegen einen richtigen Teppich.

Form und Anlage der beiden Gruben lassen eine Deutung als Silo oder Speicher eher ausschliessen. Es kann sich aber sehr wohl um Darrplätze handeln, namentlich bei der Grube von Cheyres, wo viel Spelzgerste liegengeblieben ist, die nur noch gedroschen werden müsste. Von gerösteten Getreidekörnern lässt sich die Spreu besser entfernen. In Cugy hingegen traten vorwiegend Nacktweizenkörner auf. Auch wenn die Funktion dieser beiden Strukturen nicht vollständig geklärt ist, lassen sie doch auf zwei Siedlungen schliessen, deren Ausdehnung und wirtschaftliche Bedeutung uns aber noch entgehen.

In Frasses/Les Champs Montants und in Châbles/Les Biolleyres wurden zwei Gräberfelder mit Brandbestattungen ausgegraben. Die erste Nekropole zählt zehn, in drei Gruppen unterteile Gräber. Die Verfüllung der Gruben setzt sich aus einer grossen Anzahl verkohlter Knochenfragmente, Holzkohlestücken und brandgeröteten Lehmbrocken zusammen. Grabbeigaben sind hier selten aber qualitätsvoll. So zählen wir unter anderem ein Fibelfragment, einen Bronzehenkel (Grab 6) und vier kleine Goldfragmente (Grab 6 und 8). Etwa zehn Meter östlich der Gräber befindet sich eine grosse brandgerötete Grube, deren Funktion und Beziehung zur Begräbnisstätte noch nicht geklärt sind.

Da das Gräberfeld von Châbles zur Zeit noch ausgegraben wird, ist seine Ausdehnung noch unbekannt. Anders als in Frasses kamen hier nicht nur ovale sondern auch viereckige Gräber, umgeben von einem kleinen Graben, in deren Zentrum sich ein Keramik-Depot befand, zum Vorschein. Die Grabbeigaben sind zudem vielfältiger. Wir zählen unter anderem Fibeln, Armringe, kleine Ketten, eine bemalte Tonne und einen mit Einritzungen verzierten Topf.

Obwohl beide Nekropolen der LT D1 angehören, vermuten wir, dass jene von Frasses etwas älter ist.

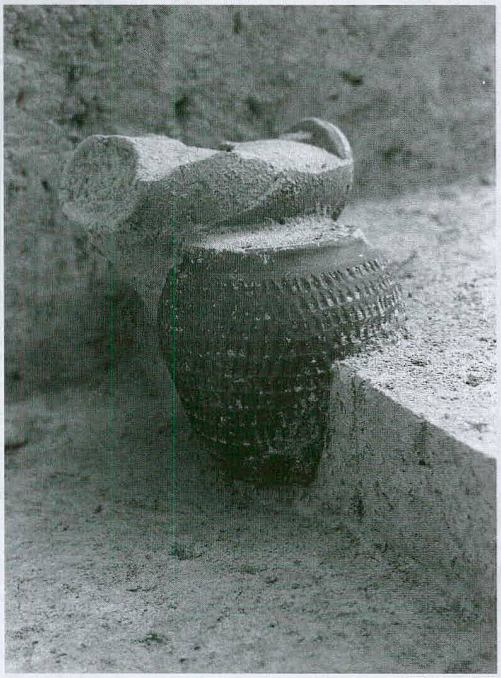

Fig. 16 Châbles/Les Biolleyres: offrandes céramiques déposées au centre de la tombe 5